

Un Ombudsman à Schaerbeek : promesse tenue !

Cette revendication de longue date de Démocratie Schaerbeekoise figurait dans les 12 priorités que le cdH de Schaerbeek avait défendues lors de la campagne électorale de 2012.

L'objectif de la création d'un poste d'Ombudsman est de permettre à celui-ci de jouer un rôle de médiateur entre la population schaerbeekoise et les services communaux. Il sera donc appelé à traiter les plaintes des citoyens à l'égard de nos services communaux et de faire des recommandations au Conseil Communal en vue d'améliorer la performance de notre administration.

Le règlement communal fixant ses missions et son cadre de fonctionnement a été approuvé lors du Conseil communal de mai. Notre commune se dote ainsi d'un outil qui doit améliorer l'accès des citoyens à l'administration même si les procédures d'examen des demandes et les recours classiques restent évidemment prioritaires et préalables à l'intervention de l'ombudsman. La procédure d'engagement devrait être lancée prochainement.

Le cdH se réjouit de cette avancée politique et administrative. Notre volonté est de favoriser la bonne administration au service de la population et donc de permettre, aux dépens des plaintes qu'aura à connaître l'ombudsman, des améliorations dans la qualité des services rendus à notre population. L'ombudsman permettra d'objectiver les critiques et de procéder aux ajustements sans recours à des interventions politiques individuelles.

Un pas de plus vers une modernisation du service aux citoyens mis en œuvre par la Commune de Schaerbeek.

Plus d'infos : www.cdh1030.be